

benefit

Unique

La Fondation Ecole de menuiserie de Soleure ouvre de nouvelles perspectives à d'anciens professionnels. → Page 4

////////////////

Virulent

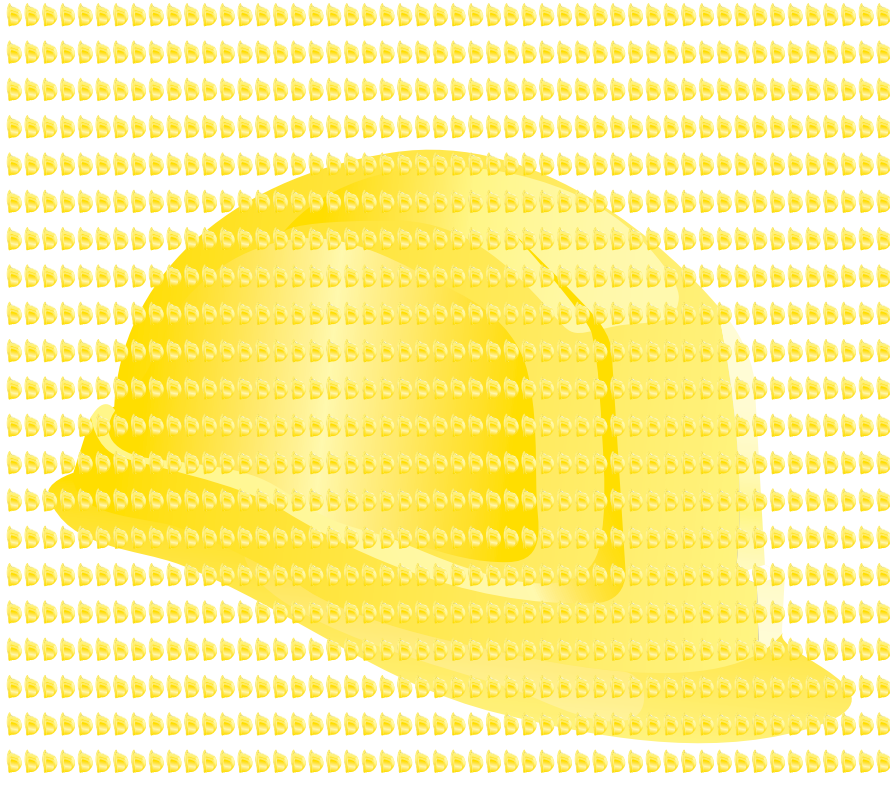
30 à 50 % de nos tiques sont porteuses de maladies. Un ingénieur cherche à mettre au point un piège. → Page 20

////////////////



suva

Mieux qu'une assurance



76 millions

Jusqu'à la fin de l'année dernière, le service de coordination de la lutte contre la fraude à l'assurance de la Suva est parvenu à clore 412 cas passés en force de chose jugée, réalisant ainsi des économies de 76 millions de francs. Ce montant correspond aux primes d'assurance contre les accidents professionnels et non professionnels que 25 entreprises de construction employant chacune 100 collaborateurs à plein temps versent pendant six ans.



Le poids du passé

L'amiante a longtemps passé pour un matériau de construction idéal: calorifuge, isolant, d'utilisation facile. Mais on ignorait alors que les fibres d'amiante inhalées pouvaient provoquer des maladies mortelles de la plèvre et des poumons. L'amiante est interdit depuis 1990, mais de nombreux bâtiments en contiennent encore. La Suva propose un nouvel outil en ligne pour identifier les sources d'amiante potentielles dès la phase de planification des projets de construction: l'Inventaire amiante (page 13).

Michele Ceretti lutte aussi avec le passé. Une hernie discale lui avait imposé un arrêt de travail temporaire. Mais la situation s'est compliquée et il n'a pas pu reprendre son métier. Grâce à la Fondation Ecole de menuiserie de Soleure, Michele Ceretti a retrouvé le chemin de la vie professionnelle et repris confiance en l'avenir (page 4).

Une piqûre de tique peut également avoir des effets à retardement, comme c'est le cas lorsqu'une tique transmet la borréliose ou la méningo-encéphalite verno-estivale. Ces deux maladies peuvent rester à l'état latent dans l'organisme pendant quelques jours et même plusieurs semaines avant de se déclarer. Thomas Hufschmid est l'un de ceux qui luttent contre ces acariens hématophages. Ce chercheur travaillant à la création d'un piège à tiques a remporté le Prix spécial de la Suva décerné l'an dernier dans le cadre du seif Swiss Start-up Award (page 20).

Rahel Röllin
Rédactrice en chef adjointe «benefit»



REPORTAGE

04 Rebondir après un accident

Un problème dorsal a contraint Michele Ceretti à abandonner sa carrière de menuisier. L'AI a placé le jeune homme à la Fondation Ecole de menuiserie de Soleure et il travaille désormais comme concepteur technique.

FOCUS

10 «Une appli pour l'asthme»

11 Tenir ses promesses

ACTUALITÉS

12 A l'étranger en toute sécurité

Rien de plus désagréable qu'un accident durant les vacances. Les personnes assurées à la Suva contre les accidents durant les loisirs sont automatiquement couvertes pendant leurs vacances à l'étranger.

13 Lutte en ligne contre l'amiante

14 Représentation concrète des risques

14 La Suva verse aussi des rentes

14 Problèmes de dépendance

14 Une petite entreprise crée la surprise

15 A vos marques...

16 CONCOURS

17 TIRER DES LEÇONS DES ACCIDENTS

18 BRAVO // À PROPOS ...

Nestlé mise sur la «sécurité comportementale». Le concept se fonde sur le fait que 70 % des accidents sont liés à un comportement inadéquat. Les visites effectuées régulièrement sur les lieux de travail et les nombreuses discussions sur la sécurité ont porté leurs fruits: Nestlé a enregistré une baisse du nombre des accidents.

20 PORTRAIT

22 SERVICE



Le rêve de Michele Ceretti s'est brisé, mais il continue à travailler dans l'univers du bois.

Rebondir après un accident

→ www.schreinerschule.ch

Michele Ceretti, 30 ans, a été contraint d'abandonner le métier de ses rêves à cause d'un problème dorsal, mais la Fondation Ecole de menuiserie de Soleure lui a ouvert de nouvelles perspectives. Cet ancien menuisier s'y est recyclé pour devenir concepteur technique et est de nouveau pleinement intégré à la vie active aujourd'hui. Texte: Pascal Mathis // Photo: Cyrill Kuster

Michele Ceretti est tel qu'on s'imagine un artisan: un homme grand et musclé à la poignée de main franche. Il accueille cordialement les visiteurs pour évoquer son travail dans une entreprise d'agencement de magasins à Effretikon. Pour cela, il arpente l'entreprise en décrivant dans le détail et avec professionnalisme les machines et les opérations nécessaires pour créer le présentoir à légumes qu'il a imaginé pour un magasin de grande distribution.

Le rêve brisé

On se rend vite compte que Michele Ceretti se sent à l'aise dans son travail. Rien ne permet de deviner que cet homme originaire de Suisse orientale a dû abandonner le métier de menuisier dont il avait toujours rêvé. Ce métier s'imposait à lui dès le plus jeune âge: «J'ai toujours aimé travailler le bois», souligne Michele Ceretti. A l'issue de sa formation il est resté plusieurs années dans la profession et s'est acquitté avec plaisir de son travail quotidien à l'atelier.

Dans son travail, il était souvent appelé à soulever des pièces de bois pouvant atteindre les 100 kg. «Tant qu'on n'a pas mal, on soulève des charges sans se poser des questions. De toute manière, on ne s'en pose pas trop quand on est jeune». Ce qui devait arriver arriva: le dos de Michele Ceretti s'est montré de plus en plus capricieux. Après de premiers signes apparus dès l'apprentissage, vers l'âge de 25 ans plus rien ne va. Une hernie discale contraint Michele Ceretti à deux mois de pause.



Réinsertion des personnes accidentées
www.suva.ch/waswo-f/2834.f

Case Management de la Suva
www.suva.ch/waswo-f/3814.f

Après ce repos forcé, le retour à son emploi et, partant, au métier appris, n'est plus envisageable. Le rêve se brise et la déception est grande. Du jour au lendemain, les perspectives professionnelles de Michele Ceretti étaient devenues incertaines. Après de longues

«L'école de menuiserie m'a offert une chance formidable»

investigations, l'assurance-invalidité (AI) a fini par le placer à Soleure où se trouve la Fondation Ecole de menuiserie. Cette institution s'adresse aux anciens professionnels qui ne peuvent plus exercer leur métier en raison d'un accident ou d'une maladie et leur offre la possibilité de réintégrer le processus de travail. Elle a été créée

il y a vingt ans sur l'initiative de l'Association cantonale des maîtres menuisiers.

Une lueur d'espoir

Peter Hoffmann, directeur de l'école, explique que l'idée de base de l'établissement est «rebondir, sortir de l'état de victime pour saisir de nouvelles chances». Les élèves, appelés en interne «spécialistes apprenants», ont la chance de se perfectionner dans de petites classes à Soleure. L'approche est personnalisée. «Nous pouvons ainsi nous concentrer sur les points forts de chaque individu et encourager ces qualités de manière ciblée», explique Peter Hoffmann. Il en a été ainsi pour Michele Ceretti: quand il est arrivé abattu à Soleure en 2009, il était dans un premier temps «seulement» prévu de le former au métier d'opérateur sur machines CNC mais, au bout de six mois, ses points forts ont été réévalués, donnant lieu à une formation de concepteur, explique Peter Hofmann.



Les plans que Michele Ceretti conçoit dans son bureau sont réalisés par ses collègues dans l'atelier.

La réintégration grâce aux cliniques de réadaptation

→ www.rehabellikon.ch

(Portrait de la clinique > Réintégration professionnelle)

→ www.crr-suva.ch

→ www.compasso.ch

Ivan Hürzeler a lui aussi repris pied dans la vie active. Chez son dernier employeur, ce maçon de formation câblait et entretenait des feux de signalisation avant de devoir abandonner son emploi en raison de problèmes du genou consécutifs à un accident. Son état de santé ne lui a plus permis d'effectuer un travail aussi pénible du point de vue physique. Ivan Hürzeler a dû changer d'orientation professionnelle. Après des investigations menées par la Suva et l'AI, il a été admis à la Rehaklinik Bellikon, qui possède un service de réinsertion professionnelle.

L'analyse professionnelle de base, accompagnée de conseils professionnels et en carrière, a amené Ivan Hürzeler vers le métier de concierge. Accompagné et soutenu par Jonas Meier, coach professionnel de la clinique de réadaptation, il a d'abord trouvé un poste de stagiaire dans un centre commercial puis une «vraie» place de formation pour deux ans. A l'issue de la formation, notre homme aujourd'hui âgé de 41 ans sera embauché et pleinement réinséré dans la vie professionnelle. Aujourd'hui, il domine ses problèmes de santé à son nouveau travail et est devenu un pilier à part entière de l'équipe de concierges. «Il était primordial pour moi à l'époque de me soumettre à l'analyse à Bellikon, sinon je n'aurais jamais réussi ma réinsertion», se félicite Ivan Hürzeler rétrospectivement.

Le cas est aussi exemplaire pour la clinique de réadaptation: «Avec le coaching au poste de travail, nous aidons les personnes victimes d'un accident ou d'une maladie à renouer avec le monde du travail et, grâce à notre accompagnement, les nouvelles embauches sont garanties durablement», explique Jonas Meier, coach professionnel.

Etes-vous prêts à proposer vous aussi une place de stage ou de formation? Si oui, nous vous invitons à contacter la Clinique romande de réadaptation de Sion (info@crr-suva.ch) ou la Rehaklinik Bellikon (info@rehabellikon.ch). // **mpf**

Un taux de réussite élevé

L'idée de la Fondation Ecole de menuiserie de Soleure qui assure des formations pour le compte de l'AI a fait ses preuves: à ce jour, 96 % des élèves quittent l'école avec un contrat de travail dans leur nouvelle profession en poche. Depuis le début des années 1990, près de 300 professionnels ont ainsi été réinsérés avec succès dans la vie active. En outre, à l'issue de leur recyclage, les personnes sortant de l'école de Soleure sont très demandées sur le marché du travail, souligne Peter Hofmann avec une pointe de fierté: «La plupart d'entre eux voient progresser leur statut sur le marché du travail». Ainsi, en plus d'une formation complémentaire, un bon nombre de ces personnes voient leur revenu augmenter.

L'engagement privé de l'école de menuiserie répond pleinement à l'état d'esprit de la Suva qui s'investit elle aussi aux côtés de l'AI pour la réinsertion professionnelle des personnes victimes d'accidents ou de maladies (voir



96 % des élèves quittent l'école avec en poche un contrat de travail dans leur nouvelle profession.

Jusqu'à 10 000 francs de prime pour une réinsertion

→ www.suva.ch/reintegration-f

La Suva soutient activement le retour à la vie active des personnes accidentées. A cet égard, elle a lancé l'initiative «Réintégration professionnelle» conjointement avec l'assurance-invalidité (AI). Cette initiative est destinée aux personnes qui ne peuvent plus réintégrer leur poste de travail après un accident. La Suva recherche pour ce projet des entreprises prêtes à proposer un emploi adapté à une personne victime d'un accident. Un tel engagement est payant, non seulement pour les personnes concernées qui sont plus demandées sur le marché du travail, grâce à la formation continue, mais aussi pour les entreprises grâce à un système d'incitation. Quiconque embauche définitivement une personne accidentée touche une récompense jusqu'à 10 000 francs en fonction du degré de réussite.

Dans le cadre du Case Management, la Suva soutient d'ailleurs toutes les victimes d'accidents graves dans leur retour à la vie professionnelle, le but premier étant de permettre aux personnes accidentées de reprendre dans la mesure du possible leur ancien emploi. // **mpf**

encadré). «Cette initiative est exemplaire et ce qui a été réalisé en vingt ans mérite le plus grand respect», estime Felix Weber, membre de la Direction de la Suva.

Malgré son succès, l'école de menuiserie de Soleure est restée unique en son genre au fil du temps. Le modèle pourrait s'appliquer sans problème aux autres branches, estime Peter Hoffmann, son directeur. «Le fort taux de réussite prouve que ça marche». C'est bien parce que l'école jouit d'une bonne renommée qu'autant de ses élèves retrouvent un emploi.

De l'atelier au bureau

Michele Ceretti ne peut que confirmer: «Cette école m'a offert une chance formidable, même si je ne peux plus exercer mon ancien métier». Il travaille désormais depuis deux ans comme concepteur technique auprès de la société Jegen SA à Effretikon. Il dessine et conçoit des portes, des comptoirs ou des présentoirs pour des magasins. Ses plans sont mis en forme par d'autres ouvriers dans l'atelier. «Je n'y suis au fond que s'il y a une erreur sur

un plan», dit-il avec malice tout en restant sérieux: alors qu'il travaillait presque exclusivement à l'atelier autrefois, il passe aujourd'hui plus de 90 % de son temps de travail au bureau. L'expérience qui lui provient de son ancien métier, alliée aux connaissances qu'il a acquises à Soleure, vaut de l'or dans ses nouvelles fonctions.

Michele Ceretti, l'ancien menuisier, est aussi une perle rare pour son employeur. En effet, les personnes qui travaillent dans la préparation des travaux et sont

«Ce qui a été réalisé en vingt ans grâce à cette initiative mérite le plus grand respect»

immédiatement opérationnelles comme lui sont quasi introuvables, estime Peter Steimann, membre de la direction. Il s'agit dans la plupart des cas de professionnels recyclés. «Ceux qui sortent de la Fondation Ecole de menuiserie de Soleure sont parfaitement adaptés au



La plupart du temps, le recyclage professionnel permet de progresser sur le marché du travail et s'accompagne souvent d'un revenu plus élevé.

nouveau quotidien professionnel». La société Jegen SA le sait forcément puisque, en plus de Michele Ceretti, elle emploie deux autres anciens élèves de l'école de menuiserie de Soleure.

«Mieux vaut s'abstenir... »

Même s'il n'a jamais envisagé de travailler dans un bureau, Michele Ceretti est aujourd'hui satisfait de sa nouvelle situation et heureux que son sort ait évolué de manière aussi favorable. «Autrefois, nous étions à sept dans une menuiserie, aujourd'hui, j'appartiens à une entreprise de 140 personnes». Le nouveau travail est captivant et a représenté un formidable défi au début.

Grâce à des séances de musculation régulières, Michele Ceretti s'est rendu maître de ses problèmes dorsaux et, depuis la naissance d'un enfant en automne dernier, son bonheur est quasi parfait. Il lui arrive parfois de regretter son ancien métier, notamment lorsqu'il y a des travaux de menuiserie à faire chez lui. «Dans ces moments-là, cela me manque cruellement, mais je préfère m'en abstenir aujourd'hui».

«Share if you Care»

- www.facebook.com/suvasuisse
- www.youtube.com/suvasuisse
- www.suva.ch/reinsertion

Aider les personnes accidentées d'un clic de souris, ce n'est plus de la science-fiction. Des films dans lesquels des personnes accidentées parlent de leur destin et de leur réinsertion réussie dans la vie professionnelle sont en ligne sur la page Facebook de la Suva, le site Internet de la Suva ainsi que sur Youtube. Vous pouvez attribuer des «j'aime» à ces courts spots ou les partager. Vous apportez ainsi une aide aux personnes concernées: plus un film obtient de «j'aime», plus la surprise sera agréable pour tous les patients de la Rehaklinik Bellikon: selon le nombre de «j'aime» postés, ils recevront des cartes de prompt rétablissement, des bouquets de fleurs ou peut-être même un concert privé avec le chanteur de soul Seven. // **mpf**



Bien que Michele Ceretti passe la plupart de son temps de travail au bureau, il se rend aussi parfois à l'atelier.

«Une appli pour l'asthme»

➔ www.suva.ch/radar 📡 www.suva.ch/podcast-benefit-f

Les tendencialistes de la Suva en sont convaincus: les applis seront de plus en plus utilisées en vue d'identifier des maladies professionnelles. Avec la Haute école spécialisée de Suisse du nord-ouest, la Suva a développé un logiciel pour les appareils mobiles destiné à faciliter le diagnostic des cas d'asthme professionnel.



L'appli «peakflow logger» aide les patients asthmatiques à mesurer leur fonction pulmonaire. // Cyrill Kuster

Société des 24 heures, mode de vie risqué ou prise de médicaments pour améliorer les performances sont les conséquences des profondes mutations que notre société subit à toute allure. Pour éviter d'être dépassée et organiser dès aujourd'hui le travail de prévention de demain, la Suva met en œuvre son radar de détection précoce. Des collaborateurs de la Suva dénommés «future scouts» détectent les tendances pouvant être utiles à la prévention des accidents et des maladies professionnelles et intègrent les résultats obtenus dans différents projets de la Suva. L'appli «peakflow logger», qui fait partie de ces projets, facilite le diagnostic des cas d'asthme professionnel.

Travail facilité pour le patient et le médecin

En Suisse, les affections des voies respiratoires font partie des maladies professionnelles les plus fréquentes. Peintures, farines et poussières de bois peuvent provoquer de l'asthme au poste de travail, mais il n'est pas toujours facile de connaître les facteurs qui déclenchent les troubles, car une évaluation précise de la fonction pulmonaire est nécessaire à cet effet. Le peakflow permet aux patients

asthmatiques de mesurer eux-mêmes à la maison ou au poste de travail ladite fonction pulmonaire. Ils doivent penser au moins quatre fois par jour à souffler dans le petit appareil et à noter les résultats. «Les données lacunaires ou incorrectes font partie du quotidien et rendent difficile le diagnostic», explique David Miedinger, médecin du travail à la Suva. Il faut également saisir manuellement les données dans le système informatique pour une évaluation graphique et mathématique.

Avec la Haute école spécialisée de Suisse du nord-ouest, la Suva a maintenant développé l'appli smartphone «peakflow logger», qui vient compléter le peakflow. Les avantages sont considérables: les deux instruments communiquent par bluetooth. Les valeurs arrivent automatiquement dans la banque de données, puis dans un programme expert. Elles peuvent être transmises à tout moment au médecin chargé du suivi, qui peut alors intervenir immédiatement si besoin est. Un système d'alarme avec fonction SMS veille également à ce que le patient n'oublie pas de mesurer sa fonction pulmonaire. // iso

Tenir ses promesses

C'est à vous, chers clients, que reviennent nos remerciements: vos réponses à nos enquêtes de satisfaction des clients et des personnes accidentées ou sur l'image de la Suva nous montrent comment remplir encore mieux la mission qui est la nôtre.

Monsieur Fricker, d'après une récente enquête, les clients de la Suva sont très satisfaits. Selon vous, que faut-il pour satisfaire un client?

Si nous parvenons non pas à combler, mais à surpasser les attentes de nos clients par nos produits, nos services ou dans le cadre d'un contact personnel, nous aurons des clients satisfaits!

Le fait que le traitement des accidents soit particulièrement bien noté correspond-il à vos priorités?

Le traitement des accidents constitue l'une de nos compétences principales et jouit d'une grande priorité. En cas d'accident, les entreprises et les personnes concernées se retrouvent dans une situation difficile et inhabituelle. Il est donc essentiel que la Suva parvienne à résoudre leurs problèmes avec rapidité et prévenance.

La gestion des réclamations s'en tire quant à elle avec moins d'élégance. Cela vous surprend-il et qu'entreprenez-vous pour que la Suva s'améliore sur ce point?

Il est vrai que la Direction n'est pas encore satisfaite de ce résultat. Nous réalisons toutefois que ce problème comporte deux facettes. D'une part, comment procéder en cas de réclamation? D'autre part, quelles requêtes pouvons-nous et sommes-nous autorisés à satisfaire dans le cadre de notre mandat légal? Les réclamations de nos clients constituent pour nous les meilleures bases pour nous améliorer: elles sont saisies et analysées de manière systématique.

La Suva s'enquiert régulièrement de l'opinion de ses clients, mais se soucie également de la manière dont elle est perçue par l'opinion publique. La Suva obtient de très bonnes notes pour son image. Qu'est-ce qui caractérise une entreprise sympathique?

Une personne sympathique suscite un sentiment agréable. Un tel sentiment naît lorsque des promesses sont tenues ou lorsqu'on est traité avec amabilité et prévenance. Les valeurs positives obtenues à cet égard indiquent que le modèle Suva et son offre globale regroupant la prévention, l'assurance, la gestion des sinistres et la réadaptation bénéficie de la sympathie de la population.



Ulrich Fricker, président de Direction de la Suva, se réjouit des bons résultats obtenus dans le cadre des différentes enquêtes et remercie tous ceux qui y ont participé. // Mischa Christen

La Suva est moins en vogue auprès des 15-29 ans. Comment l'expliquez-vous?

Les assurances, les accidents ou les maladies ne font pas partie des préoccupations des jeunes. Malgré tout, nous essayons de sensibiliser cette tranche d'âge, notamment par l'utilisation des nouveaux médias et, bien sûr, dans le cadre de la sécurité durant les loisirs. La Suva lancera d'ailleurs cet été sa nouvelle campagne «Apprentissage en toute sécurité» qui leur est spécialement dédiée. // **m2**

A l'étranger en toute sécurité

→ www.suva.ch/assistance-f → www.suva.ch/waswo-f/2823.f

Un accident n'est jamais agréable, et encore moins pendant les vacances. Or beaucoup de gens ignorent que la Suva accompagne ses assurés à l'étranger avec Assistance.



La Suva est à vos côtés pendant vos séjours à l'étranger.

Lorsqu'on est en vacances à l'étranger, on ne maîtrise souvent pas la langue du pays ni ne connaît assez bien les lieux. Il s'agit là d'un stress supplémentaire dont on se passerait bien, surtout après un accident.

Les prestations d'Assistance en un coup d'œil

- Informations avant le voyage
- Contact avec un chargé d'assistance parlant votre langue
- Soutien en matière de suivi médical
- Avance des frais médicaux
- Transfert vers la structure médicale la plus appropriée
- Rapatriement en Suisse
- Retour des personnes accompagnatrices
- Retour du corps en cas de décès

Dans de tels cas, il est bon de savoir que la Suva propose une aide aux victimes d'accidents, même à l'étranger. Grâce à Assistance, une personne assurée à la Suva contre les accidents durant les loisirs est automatiquement couverte pendant ses vacances à l'étranger. Ainsi, les assurés de la Suva peuvent compter sur une aide et des conseils médicaux par téléphone, 24 heures sur 24. Il leur suffit d'appeler le +41 848 724 144.

Assistance fait appel au réseau mondial d'un partenaire reconnu. La personne a ainsi la garantie de recevoir de l'aide et de pouvoir s'exprimer dans sa langue. Assistance offre également à ses assurés l'avance des frais de médecin ou d'hôpital. Elle organise si nécessaire le transfert vers une structure médicale appropriée, voire le rapatriement en Suisse. // **mpf**

Trois questions

Les prestations d'Assistance sont-elles valables partout à l'étranger?

Oui, Assistance vous aide dans le monde entier en cas de séjours à l'étranger.

Assistance remplace-t-elle l'assurance voyages, par ex. d'une caisse-maladie? Non. Assistance fournit une aide et des conseils en cas d'accident durant les vacances. Les frais pris en charge à l'étranger sont limités. Il est donc conseillé de souscrire une assurance complémentaire pour les frais de traitement, d'autant que les maladies durant les loisirs ne sont pas non plus couvertes par Assistance.

Quelles sont les prestations d'Assistance?

La prise en charge des frais de traitement en cas d'accident à l'étranger est identique à celle en cas d'accident en Suisse: elle est limitée par la loi et ne couvre pas tous les coûts. L'assuré paie les éventuels frais supplémentaires (par ex. pour les soins dans une clinique privée onéreuse).

Lutte en ligne contre l'amiante

→ www.suva.ch/inventaire-amiante → www.asbestinfo.ch → www.forum-amiante.ch

En 2011, 119 personnes ont perdu la vie dans des accidents de voitures en Suisse. L'amiante provoque presque autant de morts chaque année et entraîne régulièrement l'apparition de nouveaux cas. Ce matériau de construction interdit depuis 23 ans demeure au centre de l'actualité.

L'amiante constituait autrefois le matériau de construction idéal, résistant au feu, présentant d'excellentes capacités d'isolation électrique et thermique et s'amalgamant facilement. Cependant, comme l'inhalation de ses fibres peut provoquer des affections pulmonaires et pleurales mortelles, il est interdit depuis 1990.

Or quatre bâtiments sur cinq en Suisse ont été construits avant 1990, et environ 3500 applications de ce matériau sont connues à ce jour. Les sols, les toits, les fenêtres, les façades et même les bacs à fleurs contiennent de l'amiante. En cas de travaux de transformation, de rénovation ou de démolition, des fibres peuvent être libérées et provoquer l'ap-

parition de nouveaux cas de maladie. Depuis 2009, il existe donc une obligation légale d'investigation. Si la présence d'amiante est suspectée, l'employeur doit identifier de manière approfondie les dangers et évaluer les risques qui y sont liés afin de prendre les mesures de protection adéquates. Cette obligation concerne également les maîtres d'ouvrages, les gérants immobiliers, les planificateurs et les architectes.

Inventaire amiante

Tout bâtiment construit avant 1990 contient probablement de l'amiante. Le nouvel outil en ligne «Inventaire amiante» permet de procéder aux éclaircissements nécessaires dès la phase de planification

d'un projet de construction. Toutes les pièces du bâtiment sont enregistrées dans l'inventaire, qui identifie les matériaux suspects, évalue le risque et propose des mesures sur la base d'un système de couleurs. Les résultats sont consignés dans des rapports imprimables au format pdf.

L'Inventaire amiante n'apporte pas la confirmation que de l'amiante a effectivement été employé (les échantillons de matériaux doivent être analysés) et ne délie pas les personnes concernées de leur obligation d'investiguer légale, mais il permet d'évaluer la situation et de mieux cibler d'éventuels examens spécifiques. L'identification précoce des sources de danger protège les artisans de l'apparition de nouveau cas de maladie et les maîtres d'ouvrages et les entrepreneurs d'un possible arrêt des travaux aux coûts élevés. // **stk**

Dépistage par scanner

Le scanner permet d'identifier le cancer du poumon à un stade précoce et de réduire ainsi nettement la mortalité qui y est associée. Un cancer se déclare 30 à 40 ans après une exposition à l'amiante. La plus grande partie des matériaux amiantés ayant été importés en Suisse entre 1975 et 1978, la Suva part du principe que l'utilité du dépistage par scanner atteindra son plus haut point dans les cinq à dix prochaines années et offre à ses assurés exposés par le passé à l'amiante et présentant un risque accru de cancer des examens par scanner s'ils le souhaitent.



Sur www.suva.ch/inventaire-amiante, la Suva propose une nouvelle application en ligne permettant d'effectuer une première évaluation des risques liés à l'amiante. // Moritz Hager

Représentation concrète des risques

→ www.suva.ch/travail-bois
→ www.suva.ch/waswo/dvd 375

Utiliser une machine à travailler le bois stationnaire telle qu'une scie circulaire à table implique de nombreux dangers qui ne sont pas forcément visibles et entraînent ainsi régulièrement de graves accidents. Dans le nouveau film «Travailler le bois en sécurité et efficacement», le mannequin Risky nous montre de façon très concrète ce qui peut se produire quand les règles de sécurité ne sont pas respectées et comment travailler correctement. Le film et un programme d'exercices interactif complémentaire ont été réalisés en collaboration avec les associations professionnelles du secteur de la menuiserie. Ils ont pour objectif principal la formation des apprentis dans les entreprises. // afe

La Suva verse aussi des rentes

→ www.suva.ch/waswo-f/2264.f
→ www.suva.ch/prestations-especes

Bon nombre de gens l'ignorent: l'AVS et l'assurance-invalidité (AI) ne sont pas les seules à verser des rentes. Près de 100 000 personnes perçoivent une rente d'invalidité ou de survivants de la Suva, qui verse environ 123 millions de francs par mois aux bénéficiaires. En cas d'invalidité complète, par exemple, les assurés touchent une rente correspondant à 80 % de leur gain assuré. Et lorsqu'une personne a droit à une rente AVS ou AI, la Suva lui octroie une rente dite complémentaire correspondant à la différence entre 90 % du gain assuré et le montant de la rente AI ou AVS, mais tout au plus au montant prévu par loi pour une invalidité totale ou partielle. // mpf

Une petite entreprise crée la surprise

Albert Comment SA se retrouve sous les feux des projecteurs après avoir reçu un accessit au Prix Suva de la Sécurité 2012.

Il est suffisamment rare qu'une petite entreprise rivalise avec les grandes lors d'un concours de sécurité pour que Benefit se penche sur le cas d'Albert Comment SA à Courgenay.

Cette petite entreprise de 24 collaborateurs, active principalement dans le génie civil et les terrassements, a séduit le jury du Prix Suva de la Sécurité 2012 qui lui a octroyé un accessit. Marc Truffer, président du jury et directeur de la Sécurité au travail à la Suva, en explique les raisons: «La direction et les cadres d'Albert Comment SA ont compensé le manque de moyens à disposition en s'impliquant sur le terrain aux côtés de leurs collaborateurs». Briefings, rappels, conseils et autres contrôles sont ainsi autant de mesures qui leur permettent quotidiennement de prendre le pouls de leurs collaborateurs. «Cette proximité forge un état d'esprit positif, favorise les échanges et finit par porter ses fruits: Albert Comment SA ne déplore aucun accident grave depuis cinq ans»!

Didier Gobat, Directeur d'Albert Comment SA, renchérit: «Pour les mesures techniques, nous nous inspirons des grandes entreprises; pour le reste, notre culture d'entreprise familiale fait la différence». Il est vrai que les employés connaissent parfaitement les règles de sécurité ainsi que les attentes de la direction. «Dans une petite structure, la fidélité, la confiance et l'échange d'expériences permettent à chacun de grandir et à l'entreprise d'atteindre des sommets... parfois inattendus», conclut Didier Gobat.

Cet accessit souligne le lien entre sécurité au travail et culture d'entreprise. Il est aussi un signe d'encouragement à toutes les PME. // alt

Problèmes de dépendance

→ www.suva.ch/alcool → www.suva.ch/podcast-benefit-f

La consommation d'alcool, de cannabis ou autres stupéfiants n'est pas tolérée au travail, car le risque d'accident est trop grand. L'entreprise doit élaborer des règles claires à ce sujet. En cas de transgression ou de problème avéré de dépendance, le responsable de l'entreprise doit intervenir. Une interdiction de la consommation de substances engendrant la dépendance n'aura en effet aucune efficacité si elle vient «d'en haut». Lorsque des règles sont fixées, il est indispensable d'en informer les collaborateurs et les cadres en les expliquant de manière motivante. La Suva soutient les entreprises dans cette démarche et offre sur son site Internet deux présentations prêtes à l'emploi, l'une destinée aux collaborateurs, l'autre aux cadres. Cette dernière comprend en outre des informations relatives aux programmes de prévention en entreprise. // dkf



i Le Prix Suva de la Sécurité 2012 a été attribué à Losinger-Marazzi, Scrasa SA obtenant, pour sa part, un autre accessit.

A vos marques ...

→ www.suva.ch/course



L'été approche à grands pas: il est temps d'améliorer votre condition physique! Rien de mieux pour cela que la course à pied: elle peut être pratiquée seul ou à plusieurs et permet de prendre beaucoup de plaisir. Corinne Decurtins, responsable du projet «exercice physique et course à pied» à la Suva, conseille aux débutants de se motiver en se fixant un objectif, par ex. une participation à une course populaire ou à une compétition. Mais attention: courir 10 km ou un semi-marathon représente un effort important qui ne doit pas être sous-estimé. C'est avant tout la façon dont vous vous serez

préparé durant les dix dernières semaines avant la course qui décidera du succès de l'aventure. Corinne Decurtins recommande de consommer suffisamment de glucides et de boire beaucoup d'eau durant les jours précédant la course. Le jour J, il est en outre conseillé de se lever au plus tard quatre heures avant le départ et de s'y préparer psychologiquement. Il est par ailleurs toujours judicieux de faire un double nœud à ses lacets avant de s'élancer sur le parcours. Vous trouverez d'autres conseils utiles sur www.suva.ch/course. // **sbq**

Impressum

Editeur: Suva, case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 51 11, fax 041 419 58 28
www.suva.ch/fr; benefit@suva.ch
Rédaction: Rahel Röllin (rr2)

Contributions à la présente édition:

Jean-Luc Alt (alt), rédacteur
Karin Diodà (dfk), rédactrice spécialisée Pro
Alois Felber (afe), rédacteur spécialisé Pro
Nadia Gendre (gnc), rédactrice
Robert Hartmann (hat), rédacteur spécialisé Pro
Serkan Isik (iso), rédacteur
Stefan Kühnis, (stk) collaborateur freelance
Jaques Poget, chroniqueur
Pascal Mathis (mpf), rédacteur spécialisé Risk
Barbara Senn (sbq), rédactrice
Stéphanie Berger (sbj), podcasts
Mischa Christen, photographe
Jean-Luc Cramatte, photographe
Moritz Hager, photographe
Alma Johannis, photographe
Cyrill Kuster, photographe
Fränzi Meyer (mfc), mise en pages

Commandes:

Suva, service clientèle
Case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 58 51, fax 041 419 59 17
service.clientele@suva.ch
www.suva.ch/waswo-f
Reproduction souhaitée avec mention de la source.
«benefit» paraît quatre fois par année.

Impression avec bilan neutre
en CO2: www.myclimate.org/fr

Le modèle Suva

Les quatre piliers de la Suva

- La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.
- La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée de son Conseil d'administration, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.
- Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.
- La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.

Testez vos connaissances

Les clients recrutent des clients

→ www.suva.ch/concours

Question:

Combien la Suva offre-t-elle pour une recommandation AFC?

Vous trouverez la réponse à la question et de plus amples informations sur l'assurance facultative des chefs d'entreprise (AFC) à l'adresse www.suva.ch/afc.



1^{er} prix:
kit mains libres Bluetooth
d'une valeur de 200 francs

Réponse:

- A**
50 francs
- B**
450 francs
- C**
250 francs

Les travailleurs indépendants ne sont pas assurés à titre obligatoire contre les accidents et les maladies professionnelles. Sans assurance-accidents complémentaire, seuls les frais de traitement déduits de la franchise et de la participation aux coûts sont pris en charge. En cas d'invalidité à la suite d'un accident, la rente AI mensuelle maximale s'élève à 2320 francs. Cette lacune peut être comblée grâce à l'AFC, qui constitue la solution idéale pour se prémunir contre les conséquences des accidents professionnels et non professionnels ainsi que des maladies professionnelles. Elle s'adresse aux travailleurs indépendants dont l'activité fait partie du domaine d'activité de la Suva. Les membres de la famille travaillant dans l'entreprise sans percevoir de salaire peuvent également s'assurer. En souscrivant une AFC, l'assurance-accidents conclue auprès de la caisse-maladie devient inutile. Indiquez-nous d'éventuels intéressés: la Suva vous offre une récompense pour chaque nouveau contrat d'assurance.

❖ Clôture du concours: 14 juin 2013



2^e prix:
chèques Reka
d'une valeur de 150 francs

Solution du précédent numéro

→ www.suva.ch/concours

Combien de thèmes d'avenir la Suva a-t-elle définis à partir des 600 signaux répertoriés?

- A 5 thèmes d'avenir
- B 10 thèmes d'avenir
- C 12 thèmes d'avenir

La réponse B est correcte. Dans son radar de détection précoce, la Suva a défini dix thèmes d'avenir, à savoir un mode de vie risqué, la société des 24 heures, le stress et les troubles du bien-être, le dopage au poste de travail, les objets «intelligents» et la robotique ou encore les vêtements de protection et textiles intelligents.



3^e prix:
pharmacie de voiture



4^e - 10^e prix:
AquaClic

❖ Les gagnants ont été informés par écrit. Leurs noms sont publiés sur www.suva.ch/concours.

Une décharge de 16 000 volts

→ www.suva.ch/exemples-accidents → www.suva.ch/waswo-f/84042.f

Chargé de protéger de la poussière l'installation de moyenne tension située dans un poste de transformation, un travailleur fixe par ignorance le plastique aux jeux de barres sous tension et se brûle grièvement les deux bras.



Reconstitution de l'accident: alors qu'il montait une protection contre la poussière, le travailleur subit une décharge électrique de 16 000 volts en touchant (par ignorance) le troisième rail rouge.

Un poste de transformation doit être modifié afin d'en empêcher l'accès au public. Pour ce faire, une entreprise externe est chargée de percer une porte dans la maçonnerie. Avant de débuter les travaux, l'emplacement de la porte est tracé, les parties d'installations sont recouvertes et l'installation est signalée comme étant encore sous tension.

Le travailleur n'était pas informé

L'exploitant autorise ensuite l'accès au personnel sans que l'installation ne soit sécurisée et que le personnel n'ait reçu d'instruction préalable. Ignorant tout de la situation, la victime monte sur l'échelle pour fixer le plastique sur les jeux de barres. De la main droite, l'homme saisit la structure métallique de l'installation de moyenne tension et touche de la main gauche le troisième rail qui présente une tension de 16 000 volts. Il subit alors une décharge électrique violente et un arc électrique lui brûle les deux bras. Il tombe de l'échelle, grièvement blessé.

Tirer des leçons de l'accident

Seules les personnes dûment autorisées peuvent accéder aux postes de transformation en fonctionnement. Les novices en électricité ne sont pas en mesure d'évaluer les dangers que représentent les installations à haute tension.

Dans le cas présent, une règle vitale n'a pas été respectée (dépliant Suva 84042.f, règle 2): «Nous exécutons les travaux pour lesquels nous disposons de la formation et des autorisations requises». Le respect de cette règle aurait suffi pour éviter l'accident. La victime travaillait pour une entreprise externe et n'était ni formée ni autorisée à effectuer des travaux sur ce poste de transformation. // dkf

Conseils pour éviter ce type d'accident

En tant qu'exploitant, établissez un concept de sécurité électrique qui définit les autorisations d'accès. En tant que supérieur, instruisez et formez régulièrement le personnel aux dangers de l'électricité.

Mesures complémentaires

Exploitant

- Faites surveiller les travaux par une personne du métier.
- Instruisez et formez aussi les tiers aux dangers de l'électricité.
- Renvoyez de la zone de travail les personnes non autorisées.
- Déclenchez l'installation en appliquant les cinq règles de sécurité.
- Dites **STOP** si une personne ne respecte pas les mesures de protection.

Collaborateurs

- N'entrez jamais dans une zone d'exploitation électrique sans y être autorisé.
- Informez-vous des dangers potentiels. Ne prenez pas de risques inutiles.
- Dites **STOP** si vous avez un doute concernant la sécurité.
- N'improvisez jamais! Informez vos supérieurs.
- Ne travaillez jamais sur des installations sous tension sans un équipement et une formation appropriés.

La sécurité de demain

➔ www.suva.ch/congres-romand

Encore peu mise en pratique en Suisse, la sécurité comportementale permet pourtant une nette diminution des accidents. Nestlé l'a introduite il y a huit ans et récolte aujourd'hui les fruits de cette démarche.



Le dialogue entre collaborateurs est au cœur de la sécurité comportementale.

Près de 70 % des accidents sont liés à un comportement inadéquat. Après avoir identifié les dangers et mis en place les mesures techniques, organisationnelles et de protection individuelle, le défi consiste dès lors à influencer positivement le comportement individuel des collaborateurs.

Chez Nestlé, la sécurité est devenue un état d'esprit. D'ailleurs, même comme visiteur, vous êtes impliqué lorsque la réceptionniste vous remet, en plus de votre badge, un flyer d'information «Bienvenue. Votre sécurité est notre priorité».

Une direction qui s'implique et apprend des autres

Fin 2004, le site de Nestlé Orbe reçoit une trentaine d'experts en sécurité comportementale de Dupont International. Plutôt que de faire des exposés théoriques,

ils demandent à se rendre auprès des opérateurs et ouvriers afin de les questionner sur leur travail. «Cette approche collaborative nous a beaucoup surpris, car nous étions davantage habitués à imposer nos règles qu'à dialoguer», confie en souriant Nguyễn Merzouga, alors coordinateur Santé Sécurité et Environnement du site d'Orbe. «C'était le début du tsunami.»



Le 4^e Congrès romand sur la sécurité du 16 mai 2013 à Yverdon-les-Bains était consacré à la sécurité comportementale. Plus d'informations sur www.suva.ch/congres-romand

Dès 2005, tous les dirigeants de ces entités sont formés à la sécurité et sont tenus d'effectuer des visites régulières auprès de leurs collaborateurs. Les ouvriers voient leurs supérieurs montrer l'exemple, troquer leurs mocassins contre des chaussures de sécurité et porter des lunettes de protection. Mieux, ils sont désormais écoutés par leurs cadres. Les solutions d'amélioration se discutent sur place avec les personnes concernées.

Aujourd'hui, ces visites comportementales sont effectuées dans toutes les entités de Nestlé en Suisse, y compris le siège international à Vevey. Patrick Glauser, chef des cuisines pour la direction, revient d'un entretien avec l'un de ses cuisiniers en train de laver une friteuse au jet d'eau. Electrocuté ou court-circuit lors du prochain branchement... L'accident aurait pu se produire. Il admet: «Ces discussions nous prennent beaucoup de temps et peuvent parfois nous énerver, mais au final, elles sauvent des vies!».

Des collaborateurs qui prennent soin d'eux

Moins de doigts coincés, genoux cognés, chutes... Peu à peu, les accidents diminuent. Les employés s'approprient la sécurité. Sachant que les accidents sont souvent dus à un manque de concentration ou à la fatigue, l'entreprise a bien compris qu'à 3h00 du matin ou après un week-end difficile, les collègues restent les plus proches alliés en matière de sécurité. Ils sont les mieux placés pour donner une petite tape sur l'épaule lorsqu'ils s'aperçoivent que l'échelle n'est pas stable ou qu'un câble traîne au milieu du chemin. Grâce au projet «Peer to Peer» (collègue à collègue), les dialogues sécurité se font donc aujourd'hui de manière systématique. De plus, les équipes signent un contrat de coopération dans lequel les problèmes et les manières de les résoudre sont reconnus à l'unanimité. «Cette démarche fonctionne bien dans les groupes avec une bonne dynamique et sans jeux de pouvoirs», explique Nguyễn Merzouga.

Il n'existe aucune recette toute faite en matière de sécurité comportementale. Pour une excellente raison de changer les choses, il en existe neuf pour tout arrêter. Croire au projet et persévérer sont donc à la base du succès. Mais, une chose est sûre: la sécurité constitue un élément fédérateur, une belle opportunité pour valoriser et motiver les personnes.» **Texte: Nadia Gendre //**

Photo: Jean-Luc Cramatte

Une vie de rêve

Bonne nouvelle, la mort s'éloigne. Les générations actuelles vivent déjà 34 ans de plus que leurs arrière-grands-parents: notre vie d'adulte est presque deux fois plus longue que celle de nos aïeux. Des fameux trois âges de la vie, l'homme moderne est passé au modèle des quatre saisons! A l'âge de la retraite, une tranche supplémentaire lui est offerte, après l'enfance dépendante et la maturité autonome: une bonne quinzaine d'années de pleine forme, avant la vieillesse déclinante.

Or celle-ci – seconde bonne nouvelle – décline de moins en moins. «Nous resterons en bonne santé toute notre vie, aussi longue soit-elle», affirme, entre autres, le biologiste anglais Aubrey de Grey, certain que le vieillissement sera bientôt enrayer. Il l'assure: des injections de cellules-souches corrigeront les micro-dégradations cellulaires; on remplacera les organes usés par les pièces de rechange que promet le «génie tissulaire» en pleine expansion. On sait comment cultiver des tissus, et des nouvelles imprimantes en 3D sortiront, par exemple, des reins tout neufs!

Le vieillissement seul ne causera plus la mort; sauf accident ou maladie, l'homme vivra 150, 200 ans et davantage. Et les biologistes ajoutent: «Quel que soit l'âge, nous conserverons l'état de santé et l'apparence de jeunes adultes».

Brillant avenir pour les nouveaux-nés au physique inoxydable... mais on ignore comment s'adaptera leur psychisme. Car que fait le jeune adulte? Il travaille. Adieu la retraite à 67 ans chère à Pascal Couchepin, c'est le travail forcé presque à perpétuité qui attend les futurs «vieux-jeunes adultes». Pas sûr qu'ils aient tous le moral d'acier d'un cardinal qui apprend le métier de pape à 76 ans. Lui, au moins, sait qu'au bout de dix ans il peut démissionner s'il en a assez. Tandis qu'au même âge, le futur bicentenaire se dira: «Plus que soixante ans à trimer».

Lecteur, mon frère, savourons l'existence pendant qu'elle est courte!



Jacques Poget, chroniqueur, ancien rédacteur en chef de 24heures et président du jury du Prix Suva des Médias



Thomas Hufschmid travaille d'arrache-pied au développement d'un piège à tiques et espère trouver la meilleure substance d'appât d'ici fin 2014.

Le chasseur de tiques

→ www.seif.org www.suva.ch/podcast-benefit-f → www.suva.ch/waswo-f/44051.f → www.suva.ch/dossier-tiques

Bien qu'il n'ait rien contre les petites bêtes, Thomas Hufschmid travaille au développement d'un piège à tiques. L'an dernier, le prix spécial de la Suva lui a été décerné lors du seif Swiss Start-up Award.

Texte: Stefan Kühnis // Photo: Cyrill Kuster

Suite à une blessure de sport d'hiver, Thomas Hufschmid doit ménager ses ligaments. Au printemps pourtant, ses activités de recherche en forêt l'attendent.

Déjà lorsqu'il était enfant, l'ingénieur en protection de l'environnement s'est fait piquer par des tiques à plusieurs reprises. La dernière fois remonte à sept ans, alors qu'il étudie à la Haute école de sciences appliquées de Zurich (ZHAW) à Wädenswil. A l'époque, il connaît encore peu les tiques et se sert de la pincette de son canif pour extraire la bestiole. «Durant cette même période, un travail de semestre sur la lutte biologique contre les tiques était proposé», se souvient Thomas Hufschmid. Il se met au travail et obtient bientôt des résultats encourageants. Après ses études, il décroche un mandat de recherche à la ZHAW après avoir accepté de se faire vacciner contre la méningo-encéphalite verno-estivale (MEVE).

Piège biologique

Son idée: développer un piège biodégradable qui tue les tiques. Les tiques n'ont pas d'ennemis naturels. Thomas Hufschmid travaille d'abord avec des nématodes et obtient de bons résultats. Cependant, les vers se déplacent au sol et sont donc très différents des tiques. Il abandonne cette approche pour étudier des champignons pathogènes. «En plus des sortes connues, nous avons isolé des champignons sur des tiques. Nous avons recueilli nous-mêmes les tiques en forêt», rapporte l'argovien de 31 ans. «Nous avons effleuré des arbres et des buissons avec des serviettes

une substance d'appât agissant à au moins trois mètres. «Nous avons isolé des substances odorantes provenant de peaux de bœufs, de chevreuils et de chiens. Tout s'est déroulé comme dans le film «Le Parfum» et j'ai eu l'impression d'être dans la peau du jeune parfumeur Jean-Baptiste Grenouille», raconte Thomas Hufschmid. «Nous avons aussi prélevé des échantillons de sueur de personnes souvent ou rarement piquées par des tiques. Nous voulons savoir si, en plus du comportement, la transpiration exerce une influence. Actuellement, nous analysons 6000 échantillons et espérons trouver la meilleure substance d'appât d'ici fin 2014». Dès que le champignon et la substance d'appât auront été définis, le travail se poursuivra dans la nature, où l'ingénieur vérifiera que les pièges agissent exclusivement sur les tiques.

Contrôle

Le travail de Thomas Hufschmid a déjà suscité beaucoup d'intérêt. Son projet de recherche est financé par la Confédération et la Suva lui a décerné le prix spécial du seif Swiss Start-up Award en 2012. Dans les jardins, sur les parcours Vita ou les places de jeux ou de grillades, les pièges à tiques pourraient un jour contribuer à prévenir les maladies telles que la MEVE ou la borréliose. Des vaccins existent contre le virus MEVE, mais pas contre les bactéries de la borréliose de Lyme. 30 à 50 % de nos tiques en sont porteuses. Il existe toutefois un petit sur-sis: si la tique est trouvée dans les douze à vingt-quatre heures et retirée correctement, le risque de borréliose est faible. «Lorsque je suis en forêt durant mes loisirs, je contrôle systématiquement l'éventuelle présence de tiques sur la peau. Si tout le monde faisait de même, beaucoup de contaminations pourraient être évitées», conclut Thomas Hufschmid.

«Beaucoup de contaminations pourraient être évitées.»

éponges placées sur des bâtons et les tiques s'y accrochaient.» Malgré la saison estivale, Thomas Hufschmid portait des vêtements longs, des chaussures montantes et des chaussettes qu'il avait remontées sur ses pantalons. Il était aussi équipé d'une combinaison de protection blanche sur laquelle les tiques sont mieux visibles.

Actuellement, ses recherches portent sur dix sortes de champignons. Pour que les tiques se dirigent vers les pièges malgré leur paresse naturelle, il recherche aussi

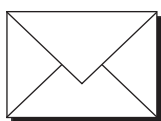
Commander sur Internet

➔ www.suva.ch/carte-commande-benefit

Commandez les publications au moyen de la carte de commande électronique et profitez d'une livraison rapide.

Newsletter

➔ www.suva.ch/newsletter-f



Abonnez-vous à notre Newsletter, qui vous permettra chaque mois d'en savoir plus sur certains sujets d'actualité, nos campagnes, nos offres et nos services.

Ce que vous devez savoir en tant que technicien du bâtiment

Cette nouvelle publication s'adresse aux spécialistes en sanitaire, chauffage, ventilation, isolation, ferblanterie et enveloppe du bâtiment. Elle indique:

- les travaux de transformation et de rénovation au cours desquels les techniciens du bâtiment sont exposés à des matériaux pouvant contenir de l'amiante
- les mesures de protection nécessaires
- les situations exigeant l'intervention de spécialistes en désamiantage

Les travaux réalisés dans les bâtiments construits avant 1990 présentent des risques de libération de fibres d'amiante dangereuses pour la santé des travailleurs.

- ➔ Identifier, évaluer et manipuler correctement les produits amiantés. Ce que vous devez savoir en tant que technicien du bâtiment. Sanitaire, chauffage, isolation, ferblanterie, enveloppe du bâtiment // Brochure au format de poche // 36 pages // Réf. 84053.f

Affichettes pour les entreprises



- ➔ Bricoler peut être mortel. Signalez immédiatement à un spécialiste toute déféctuosité sur les appareils, les câbles et les installations électriques. Ne touchez pas au courant électrique! // Format A4 // Réf. 55314.f
- ➔ Dites STOP en cas de danger! Reprenez le travail uniquement après rétablissement des conditions de sécurité requises // Format A4 // Réf. 55316.f
- ➔ Dans les giratoires à une voie, les vélos ont le droit de rouler au milieu. Comme les voitures. Pour en savoir plus, regardez notre film d'animation «Cruiser et Bella – La voie du milieu» sur www.suva.ch // Format A4 // Réf. 55317.f

Listes de contrôle

Nouvelles listes de contrôle pour la détermination des dangers et la planification des mesures dans les entreprises.

- ➔ Plateformes élévatrices mobiles de personnel (PEMP) // Réf. 67064.f
- ➔ Protection des mains dans la métallurgie // Réf. 67183.f
- ➔ Protection oculaire dans la métallurgie // Réf. 67184.f
- ➔ Poussières de quartz dans les exploitations de roches et graviers // Réf. 67186.f

DVD avec film et programme d'exercices interactif



Le mannequin de crash-test Risky explique les dangers des machines à travailler le bois de manière totalement inédite dans le nouveau film d'instruction «Travailler le bois en sécurité et efficacement». Ce DVD contient un film ainsi qu'un programme d'exercices interactif pour Windows PC et Mac OS. Le film et le programme d'exercices peuvent s'utiliser pour la formation des apprentis ainsi que des cours de perfectionnement ou des cours d'instruction en entreprise.

- ➔ Travailler le bois en sécurité et efficacement. Avec Risky dans le centre d'entraînement interactif // 26 min // Film d'instruction et programme d'exercices interactif // DVD 375.d/f/i

Offre spéciale d'été: set de lunettes de protection Suvasol®



Une bonne paire de lunettes de soleil est indispensable pour toute activité en plein air. Les lunettes de soleil Suvasol® offrent une protection optimale contre le rayonnement solaire dangereux. Elles sont ultralégères et sportives. Profitez dès maintenant: pour chaque paire de lunettes de protection Suvasol® Profi 10.101 (avec étui), nous vous offrons un tube de crème de protection solaire Daylong ultra 25 (30 ml).

➤ Prix par set: 26.00 CHF, rabais de quantité à partir de 10 sets (TVA comprise, livraison franco de port). Commandes et infos complémentaires: www.sapro.ch/suvapro/offre-speciale > Offre spéciale d'été (tél. 041 419 52 22). Offre valable jusqu'au 31.8.2013 (jusqu'à épuisement du stock).

Exploitations de roches et graviers

Les poussières de quartz ont été déclarées cancérogènes en 2011. Les mesures de poussières effectuées par la Suva ont permis de constater que les exploitations de roches et graviers dépassent souvent les VME en vigueur pour les poussières de quartz. Comme on le voit, les problèmes sont nombreux et il est urgent d'intervenir. La Suva propose une liste de contrôle et une fiche thématique destinées à faciliter la tâche des cadres et des responsables de la sécurité. Ces deux publications ont été élaborées en collaboration avec les branches concernées.

Poussières de quartz dans les exploitations de roches et graviers

➤ Liste de contrôle: réf. 67186.f

➤ Fiche thématique: réf. 33058.f (uniquement disponible en téléchargement)

Application Web pour le bâtiment

Le «Plan de sécurité intégrale» est un outil de planification et de gestion pour les maîtres d'ouvrage, les planificateurs et la direction des travaux. Il fournit une vue d'ensemble rapide des dangers et des mesures de protection nécessaires. Il constitue un excellent moyen pour améliorer la sécurité et réduire les coûts. Cet outil est nouvellement disponible sous forme d'application Web.

➤ www.suva.ch/psi

Travail sur écran



Vos collaborateurs se plaignent-ils parfois de ressentir certaines douleurs lorsqu'ils travaillent sur ordinateur? Ils trouveront de l'aide sur la nouvelle page «Ergonomie des postes de travail informatisés». Pour découvrir les solutions permettant d'éviter les petits maux de l'ordinateur, il suffit de cliquer sur les zones douloureuses affichées à l'écran, par exemple «épaule», «poignet» ou «nuque». Cette page fournit aussi des conseils pour le réglage des différents éléments des postes de travail et des informations détaillées pour les responsables des achats des entreprises. Les utilisateurs d'ordinateurs portables y trouveront un petit film d'animation spécialement conçu à leur intention. Rendez-vous sur cette page: cela en vaut la peine!

➤ www.suva.ch/travail-sur-ecran

Mises à jour



➤ Une protection complète pour les professionnels. Catalogue des EPI de la Suva. Les nouveaux équipements de protection individuelle (EPI) de la Suva vous offrent protection et confort à des prix avantageux // 132 pages A4 // Réf. 88001.f

➤ Biking | Skating 2013. Casques, lunettes et accessoires // Brochure // 36 pages A5 // Réf. 88127.f

➤ La sécurité dans les stations d'épuration des eaux usées // Feuille // 28 pages A4 // Réf. 44050.f

➤ Santé et sécurité au travail lors de l'emploi de solvants. Informations techniques destinées aux spécialistes de la sécurité au travail et autres professionnels // Feuille d'information // 34 pages A4 // Réf. 66126.f (uniquement disponible en téléchargement)

Nouvelles fiches thématiques

Les fiches thématiques peuvent être directement téléchargées au format pdf sur www.suva.ch/waswo-f. Elles n'existent pas sous forme d'imprimés.

➤ Embarreurs pour tours CNC. Acquisition, règles de la technique, maintenance // 33051.f

➤ Poussières de quartz dans les installations de concassage et de triage de matériaux pierreux, bitumineux et de matériaux de recyclage // 33058.f

Les bons collègues sont là pour les convalescents.
Tout comme nous.



SHARE
IF YOU
CARE



Dites-le avec un «j'aime»
facebook.com/suvasuisse

Après un accident grave, il n'est pas facile de retrouver le même mode de vie. SuvaCare accompagne les convalescents en leur proposant un suivi complet sous forme de conseils, de prestations d'assurance, de médecine des accidents et de réadaptation. Vous pouvez aussi les aider: en leur offrant votre soutien et votre compréhension. Infos complémentaires: www.suva.ch/reinsertion

suvacare
Prestations et réadaptation